

PRÉSENTATION

DESCRIPTION

L'**UNILIT 25** est un mortier minéral de corps d'enduit allégé, prêt à l'emploi, composé de chaux hydraulique naturelle pure comme liant, et de silices expansées selon une courbe granulométrique sélectionnée.

L'**UNILIT 25** est caractérisé par une adhésion lente, mais assurée, une plasticité élevée, une faible teneur en sels solubles et une excellente perméabilité à la vapeur d'eau.

Le mortier à la chaux hydraulique naturelle est parfaitement stable et soigneusement préparé pour éviter les problèmes de microfissuration et d'assèchement trop rapide.

Le liant, utilisé pour la préparation du mortier, est conforme à la norme européenne EN 459-1, NHL 5.

Le mortier **UNILIT 25** est conforme à la norme européenne UNI EN 998-1.

DOMAINES D'APPLICATION

L'**UNILIT 25** convient particulièrement aux applications sur des éléments de construction très poreux, comme des briques terre-cuite isolants (type POROTON), pierres de silicate, béton cellulaire, etc. Grâce à ses qualités naturelles,

L'**UNILIT 25** est capable de contrôler le degré d'humidité de la structure, permettant à celle-ci de sécher à tout moment dans les meilleures conditions. De cette façon tous les problèmes d'humidité sont résolus. Ce contrôle du degré d'humidité du support évite également que les joints de la maçonnerie se dessinent à travers l'enduit.

L'**UNILIT 25** peut aussi bien être appliqué en construction neuve, rénovation, qu'en restauration, et ceci aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION	
État	Solide
Aspect	Poudre
Couleur	Beige/Gris/rosé
Granulométrie EN 1015-1	Max 1.4 mm
Masse volumique EN 1015-10	1.25 kg/L
pH	> 10,5 mortier frais ~7 mortier durci
Conditionnement	Sacs de 30kg
Stockage	6 mois dans un endroit sec et à l'abri du gel, sans contact avec le sol dans l'emballage d'origine fermé. Ne jamais laisser les produits en plein soleil.
Classification douanière	2522 3000
DONNÉES D'APPLICATION	
Rapport de mélange	0.25L d'eau propre/kg
Consommation	14 à 16kg/m ² /cm
Épaisseur maximale par couche	20 mm
Température d'application	+ 5°C min à +30°C max
CARACTÉRISTIQUES FINALES	
Perméabilité à la vapeur d'eau ISO 12572	μ = 11
Résistance à la compression EN 1015-11	Classe CS II (1.5 N/mm ² ≤ f _c ≤ 5 N/mm ²)
Adhérence EN 1015-12	> 0,2 N/mm ²
Résistance au feu EN 13501	A1

Consulter la notice légale en fin de document

APPLICATION

SUPPORT ET PRÉPARATION

Toutes les surfaces doivent être propres, exemptes de graisse, poussière, huiles de décoffrage, etc.

Humidifier légèrement le support avant l'application.

Eviter une saturation du support en eau au moment de l'application, afin de ne pas compromettre la bonne adhérence mécanique et la qualité du mortier.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Le mortier est mélangé à environ 5 à 7 l d'eau propre pour un sac de mortier à la chaux hydraulique naturelle prêt à l'emploi de 30 kg.

Le mélange s'effectue à l'aide d'un malaxeur électrique à faible vitesse de rotation pendant environ 3 à 5 minutes afin d'obtenir une pâte crémeuse et homogène. Le mortier reste utilisable pendant 2 heures.

MISE EN ŒUVRE

Le mortier est appliqué à la main ou mécaniquement sur une épaisseur voulue. Un temps de séchage de 1 à 2 jours est de vigueur.

L'**UNILIT 25** ne peut être en contact direct avec le sol.

Les plinthes et les zones où des problèmes d'humidité capillaire subsistent, doivent auparavant être traitées d'un mortier d'assainissement **UNILIT30**.

A hauteur des fissures nous conseillons l'emploi d'un treillis céramique inoxydable.

DIVERS

AVERTISSEMENTS

Le mortier ne peut pas être appliqué à des températures inférieures à +5°C. Ne jamais appliquer sur un support gelé, ni par temps de brouillard dense.

En été et par temps sec, prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter un assèchement trop rapide du mortier.

Le mortier doit être protégé du gel et du soleil intense pendant 48 à 72 heures après l'application.

Lorsque des doutes subsistent en ce qui concerne le support ou dans le cas où le support ait été imperméabilisé (silicones, siloxanes ou comparables), nous vous conseillons de prendre contact avec notre service technique.

CONSEILS

Bien suivre les protocoles de pose suivant la destination du produit. Ne jamais utiliser d'autres produits que ceux indiqués dans cette fiche technique pour éviter tout risque de désordre.

Toujours faire des essais, protection comprise.

Pour un même chantier et par type de produit, toujours utiliser des produits portant le même numéro de lot.

ENVIRONNEMENT

Éliminer dans un centre de collecte de déchets spécialisé.

SÉCURITÉ

Conserver hors de portée des enfants.

Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. Si nécessaire, utilisez un nettoyant pour la peau. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Consulter la fiche de sécurité disponible sur demande ou sur www.beal.be (+ caractéristique du produit).

Consulter la notice légale en fin de document

NOTICE LÉGALE

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions générales de Vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°3 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Édition NF 12/12/2017 15:42:58 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • **WWW.BEAL.BE**

